



2025_IIOPEB_009 - 1/2

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réunion du mardi 24 juin 2025

Présents :

M. Raymond BERDOU, M. Jean-christophe CID, Mme. Muriel FREYCHE

Absents :

M. Jérôme BLASQUEZ, M. Pascal BOUREAU, M. Ioïc GOJARD, M. Gilbert HEBRARD, M. Victor DENOUVION

Délibération N°2025_IIOPEB_009

COMPTE ADMINISTRATIF - EXERCICE 2024

Vu les articles L5421-1 (alinéa 3) et L3312-5 du Code Général de Collectivités Territoriales

Vu l'instruction budgétaire M57

Vu le rapport de Monsieur le Président, le Conseil d'Administration décide :

Article 1 : D'approuver le Compte Administratif 2024, lequel est conforme avec le Compte de Gestion présenté par Madame le Payeur Départemental de l'Ariège, et se soldant par un déficit de la section d'investissement de 749.55 € et un excédent de la section de fonctionnement de 118 779.11 € soit un solde global de clôture de 118 029.56 €.

Article 2 : D'autoriser Monsieur le Président de l'Institution à remplir toutes les formalités utiles en vue de l'exécution de la présente délibération.

Adoptée à l'unanimité.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois suivant sa publication.

Pour extrait conforme

Envoyé en préfecture le 25/06/2025

Reçu en préfecture le 25/06/2025

Publié le 25/06/2025

webdelib

ID : 009-250901360-20250624-2025_IIOPEB_009-DE